

## Communiqué pour la réouverture des écoles :

La rentrée scolaire s'effectuera le lundi 18 Mai 2020 au matin à effectifs réduits et très progressivement, seulement si nous pouvons garantir la sécurité sanitaire des enfants accueillis et de l'ensemble du personnel municipal encadrant.

Les écoles restent ouvertes pour les enfants du personnel soignant et de la sécurité civile, action que la commune assure depuis le 17 mars dernier.

40/100 environ des élèves seront reçus à temps partiel, 2 ou 4 jours par semaine en fonction du nombre d'inscrits auprès des enseignants.

Le service de la restauration scolaire s'effectuera en repas froid et servi en classe.

Les enfants devront respecter la distanciation physique.

Les entrées et sorties s'effectueront par groupe de classe avec un écart de 10 minutes.

L'utilisation des matériels collectifs sera interdite.

L'accueil périscolaire s'effectue en salle de classe les jours d'école. La municipalité s'engage à mettre en place tous les moyens indispensables à garantir la sécurité sanitaire des élèves et du personnel encadrant durant les temps scolaire et péri- scolaires.

A cette seule condition l'ouverture des écoles sera possible le 18 mai prochain.